



**Message de soutien de Jean-Yves Gouttebel,  
Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme,  
à l'ensemble des personnels soignants,  
de sécurité (sapeurs-pompiers et forces de l'ordre),  
des administrations, des associations et des entreprises.**

Chèr(e)s Puydômois(e)s,

Comme vous le savez, la France traverse actuellement une crise sanitaire d'une ampleur inédite et sans précédent qui a des conséquences sur la vie quotidienne de toutes et tous.

La pandémie liée au Coronavirus progresse chaque jour dans tout le pays, et malheureusement notre département du Puy-de-Dôme n'échappe pas à cette triste réalité.

Je vous rappelle qu'il est important de respecter strictement les consignes essentielles : appliquez les gestes barrières, ce sont des gestes simples et de bon sens, restez à votre domicile, ne sortez que si cela est vraiment nécessaire. Il en va de votre santé, de celle de vos proches, de la santé de toutes et tous !

Avant toute chose, je tiens à rendre hommage à tous les soignants, avec une pensée particulière aux soignants Puydômois, qui œuvrent, jour et nuit, et ce depuis plusieurs semaines, à sauver des vies. Leur combat va encore durer longtemps, qu'ils soient assurés du soutien total de l'ensemble des élus et des agents du Département du Puy-de-Dôme.

Depuis le début de cette crise sanitaire, le Département, en tant que collectivité de proximité et des solidarités, est mobilisée pour assurer la protection des 2 400 agents, tout en veillant à maintenir les services essentiels en direction des publics les plus fragiles et de nos usagers habituels.

Pour cela, dès vendredi 13 mars 2020, j'ai immédiatement mis en place une cellule de crise au Conseil départemental. Sous la direction du Directeur général des services, je réunis cette cellule, quotidiennement, à distance, pour garantir le bon fonctionnement du Plan de Continuité des Activités (PCA), l'adapter en fonction de l'évolution de la situation, en lien avec les services de la Préfecture, mais aussi traiter des éventuelles difficultés.

5 priorités ont été identifiées pour garantir la continuité des services en direction des Puydômois :

- Assurer un lien entre les Puydômois et le Conseil départemental (*maintien de l'accueil téléphonique pour orienter les usagers et traiter les situations les plus urgentes*)
- Permettre aux personnes en difficulté d'accéder à leurs droits (*maintien des mesures d'accompagnement social et instruction des demandes les plus urgentes*)
- Maintenir un flux économique (*versement des prestations sociales (APA, RSA, PCH) et paiement des factures pour ne pas pénaliser les bénéficiaires et les entreprises*)

- Poursuivre notre vigilance sur les routes et les bâtiments (*mobilisation d'équipe d'astreinte pour assurer la surveillance du réseau routier et la sécurité des usagers et gardiennage des bâtiments maintenu*)
- Fermer tous les lieux d'accueil du public du Département et généraliser, dans la mesure du possible, le télétravail (*seuls le Dispensaire Emile Roux et le laboratoire TERANA ont des agents présents sur site*)

Une lettre d'information et de suivi de la situation est transmise à l'ensemble des conseillers départementaux. Une communication spécifique sur la gestion de cette crise est mise en ligne sur notre site internet institutionnel ( <https://www.puy-de-dome.fr/actualites/mars-2020/covid-19-services-du-conseil-departemental.html> ) et sur les réseaux sociaux. A ce titre, j'invite les Puydômois à consulter régulièrement les informations disponibles et mises à jour en temps réel.

Plus que jamais, par ce temps de crise sanitaire si singulier, notre mission est de faciliter, trouver des solutions, mettre en contact des structures, d'être présent aux côtés des élus locaux, de l'Etat, qui est le pilote unique en temps de crise.

Je tiens à souligner que nous travaillons en parfaite collaboration avec notamment les services de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé, et que nous sommes très attentifs à l'évolution de la situation sur les territoires, en lien avec les élus locaux, Maires et Conseillers départementaux.

Dans ce contexte, nous devons – encore plus que d'habitude - savoir faire preuve de solidarité envers les personnes les plus fragiles, qui sont les plus exposées à cette épidémie. Nous devons également être extrêmement vigilants vis-à-vis des personnes souffrant d'isolement social, phénomène amplifié par le confinement.

Et je sais pouvoir compter sur le professionnalisme remarquable des agents du Conseil départemental, en télétravail ou sur site, pour que les missions considérées comme primordiales soient pleinement assurées.

Je tiens notamment à souligner que nos agents sont pleinement mobilisés – et je les en remercie vivement - pour aider, autant que possible, les EHPAD, les établissements pour personnes handicapées, les foyers relevant de la protection de l'enfance, les services d'aide à domicile, mais aussi pour venir en soutien des familles d'accueil, ainsi qu'aux assistantes maternelles.

A propos des gardes d'enfants, justement, je tiens à rappeler que, dans un esprit de civisme, et afin de soulager les assistantes maternelles et de protéger leurs propres enfants, les parents n'appartenant pas aux services de santé, aux professions indispensables à la gestion de la crise et à la protection de la population (police, gendarmerie, sapeurs-pompiers notamment), sont invités à garder leurs enfants à leur domicile. Cela tient du bon sens.

La mobilisation des services du Conseil départemental est entière et concrète, et pour ne prendre que quelques exemples :

- nos agents ont assuré, en ce début de semaine, la livraison de 9 000 masques, préalablement commandés par l'Agence Régionale de Santé, à destination des personnels des services d'aide à domicile du Puy-de-Dôme. Nous le réitérerons à chaque fois que cela sera possible et nécessaire, dans la limite des stocks qui nous seront fournis. Cela vient en complément des dotations effectuées par l'Agence Régionale de Santé auprès des établissements sociaux et médico-sociaux (dont les EHPAD).

- en concertation avec l'Éducation Nationale, 11 collèges sont réquisitionnés pour accueillir les enfants des personnels soignants et des personnels en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance.
- la mise à disposition par les collèges du matériel de restauration au profit des EHPAD.
- la mise en place d'un contact unique dédié à la lutte contre l'isolement social de nos aînés (contact : [isabelle.terrasse@puy-de-dome.fr](mailto:isabelle.terrasse@puy-de-dome.fr)) qui permettra d'assurer la coordination des acteurs locaux associatifs et institutionnels présents sur l'ensemble du territoire.
- l'ouverture exceptionnelle et gratuite de la Médiathèque numérique du Puy-de-Dôme à tous les Puydômois, leur offrant un accès à de nombreuses ressources éducatives et culturelles, a généré l'inscription de 500 nouveaux usagers depuis mercredi dernier.

Toutes ces initiatives illustrent parfaitement l'élan de solidarité que nous devons, chacun à notre niveau, mettre à profit pour les personnes les plus vulnérables et pour le personnel qui est en première ligne pour sauver des vies, je pense bien sûr aux soignants, aux médecins, mais aussi aux sapeurs-pompiers et aux forces de l'ordre qui sont fortement mobilisés.

Cher(e)s Puydômois(e)s, soyez assurés de la pleine et entière mobilisation du Département, comme de l'État, des autres collectivités et de multiples structures, pour faire face à cette terrible crise sanitaire.

Et pour finir, j'en appelle au civisme de tous les Puydômois pour respecter strictement et faire respecter le confinement et les gestes barrières. Ensemble, nous sauverons des vies et nous saurons surmonter la circulation du virus.

Permettez-moi de me répéter : restez à la maison, il en va de la santé de tous.

Jean-Yves GOUTTEBEL,  
Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme